

5 novembre 2020 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE RENFORCEMENT DU CONTRÔLE AUX FRONTIÈRES

Bien, mesdames, messieurs, je suis heureux d'être là avec les ministres pour marquer aussi notre détermination à continuer à agir sur tous les fronts dans les luttes contre le terrorisme.

Vous savez, notre pays a été frappé récemment encore par plusieurs attentats terroristes islamistes. Nous avons depuis 3 ans mené une action déterminée sur ce sujet qui a permis de déjouer 32 projets d'attentats sur notre sol, qui a permis aussi d'intensifier la lutte contre les réseaux terroristes et qui a permis en actes, grâce à la mobilisation de tous les ministères et la coordination du ministère de l'Intérieur, d'avoir une action aussi accrue contre tous ces réseaux, ces cellules d'extrémistes qui œuvrent sur notre sol en lien ou en proximité avec les terroristes et cet islamisme radical. Nous avons décidé d'intensifier ce travail et j'en ai présenté la stratégie au début du mois d'octobre aux Mureaux avec cette volonté d'aller plus loin, à la fois dans l'action concrète de court terme et aussi à travers un projet de loi qui sera présenté au Conseil des ministres le 09 décembre prochain.

Mais nous savons que parmi ces actions, il y a la lutte aussi contre des réseaux organisés sur le plan international et que lutter efficacement contre ce terrorisme islamiste, c'est lutter également contre les réseaux de trafiquants qui ont des liens avec ces terroristes, qui parfois sont des terroristes eux-mêmes, qui utilisent le trafic de stupéfiant et le trafic d'être humain pour renforcer leurs actions et parfois agir directement.

C'est d'ailleurs pourquoi, la France, dès 2015, et les attentats que nous avons subis, a obtenu de la commission européenne, dans le cadre des accords de Schengen, de renforcer nos contrôles aux frontières intérieures à Schengen. Nous avons décidé, compte tenu justement de l'évolution de la menace, des décisions prises la semaine dernière au regard de vigipirate, d'intensifier très fortement notre contrôle aux frontières au sein de l'espace Schengen.

Nous avons donc ainsi décidé de doubler les forces qui seront déployées aux frontières dans le cadre de ce contrôle. Ce qui veut dire que nous passerons de 2 400 à 4 800 policiers, gendarmes, militaires qui seront mobilisés dans ce cadre et CRS pour lutter contre l'immigration clandestine. Ce doublement de nos forces va contribuer très directement, en particulier à renforcer notre action ici sur la frontière espagnole, puisque ce sont 4 unités mobiles qui sont en cours de déploiement. Nous en avons vu les premières ici même - et Monsieur le maire, vous verrez votre quotidien changer, car c'est une action que nous devons profondément intensifier. Ceci se fait d'une part en très bonne coordination avec en particulier nos amis italiens et espagnols - et nous l'avons vu ici aussi à travers des brigades communes et des actions coordonnées -, et avec les autres services de l'État - je veux ici saluer aussi le rôle et l'engagement des douanes. Et nous le verrons dans un instant au sein justement de la cellule de coordination, car c'est ce travail de toutes les forces de sécurité intérieure, des militaires et des douaniers qui permet de lutter efficacement contre tous ces trafics. Ce choix, nous le faisons en conscience compte tenu de l'intensification de la menace. C'est pourquoi j'ai décidé de ce doublement de nos forces aux frontières.

Cette action, nous allons la compléter en prenant des initiatives pour améliorer le contrôle aux frontières extérieures de l'Europe. Vous le savez, nous avons maintenant depuis plusieurs années un espace commun qu'on appelle Schengen. Je suis favorable - et je porterai en ce sens des premières propositions au Conseil de décembre - à ce que nous refondions en profondeur Schengen pour en repenser l'organisation, pour intensifier notre protection commune aux frontières avec une véritable police de sécurité aux frontières extérieures de l'espace, en renforçant aussi l'intégration de nos règles et en réussissant à construire aussi un fonctionnement conjoint de nos ministres en charge justement de l'Intérieur et de la Sécurité pour que l'Europe fonctionne de manière beaucoup plus intégrée sur ce sujet. C'est le deuxième élément de réponse à l'évolution du risque que nous constatons et c'est ce qui nous permettra d'être beaucoup plus efficaces pour la protection de nos frontières communes.

Voilà ce que je voulais porter à votre connaissance. Je pense que ces décisions s'inscrivent d'abord dans le droit fil de ce que nous faisons depuis 3 ans, mais aussi dans la prise en considération de l'évolution de la menace. Les attentats que la France a connus, que l'Autriche a connus il y a quelques jours à Vienne, nous montrent que le risque terroriste est partout, que les réseaux sont mondialisés, que les terroristes s'organisent aujourd'hui de manière mondiale à travers des réseaux d'une part, Internet et des réseaux sociaux, mais également en envoyant des agents au travers des frontières.

Cela impose à l'Europe d'intensifier sa réponse. La France le fait pour ce qui est de ses frontières, en doublant les forces présentes. L'Europe doit maintenant le faire, c'est l'initiative que nous prendrons pour le Conseil de décembre avec la volonté d'aboutir sous la présidence française.